

COMMUNIQUÉ POST ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 MAI 2019

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société Générale Marocaine de Banques, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 2 050 000 000,00 Dirhams, dont le siège Social est à Casablanca, 55, boulevard Abdelmoumen, s'est tenue le jeudi 30 Mai 2019 à 12 heures au siège social, sous la présidence de Monsieur Khalid CHAMI, Président du Conseil de Surveillance à l'effet d'approuver les comptes clos au 31 décembre 2018 et les résolutions qui lui ont été soumises.

Les états de synthèse relatifs à l'exercice 2018, publiés dans le journal d'annonces légales, « Le Matin du Sahara » du 29 mars 2019 et certifiés par les Commissaires aux Comptes, ont été dûment approuvés par les actionnaires et n'ont subi aucune modification.

De même, toutes les résolutions publiées préalablement à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire dans le journal d'annonces légales « Les Inspirations Eco » du 30 avril 2019, ont toutes été approuvées, sans aucune modification.

Khalid CHAMI

Président du Conseil de Surveillance